



« Vous législateurs, souvenez-vous que vous n'êtes point les représentants d'une caste privilégiée, mais ceux du peuple français. N'oubliez pas que la source de l'ordre c'est la justice, le plus sûr garant de la tranquillité publique, le bonheur des citoyens » Robespierre, sur les subsistances, 2 décembre 1792

EDITORIAL

L'ARBR célèbre aujourd'hui ses trente ans selon ce que nous indique son acte de naissance en la préfecture d'Arras en date du 9 juin 1987. Elle compte aujourd'hui 365 adhérents répartis dans toute la France et dans une douzaine de pays étrangers.

Elle a été créée par quelques passionnés d'histoire de la Révolution Française soucieux de dépasser les préjugés et les clichés concernant le plus célèbre des arrageois, Maximilien Robespierre. Ils ont inscrit leurs objectifs dans les pas de ceux de Michel Vovelle, alors président de la commission du CNRS chargée de préparer le bicentenaire. « La commémoration de la Révolution Française n'est pas une commémoration comme les autres, [...] qui sont souvent la recherche de valeurs sûres. La Révolution française s'inscrit en contrepoint de ce courant avec ce qu'il peut avoir de nostalgique, de passéiste et de sécurisant parce qu'elle n'est pas une valeur sûre, une valeur refuge. Elle n'est pas tournée vers le passé, vers le retour au giron d'un passé apaisant, elle est au contraire sollicitation dynamique [...] Elle ne peut être conçue que comme une promesse d'avenir et d'actualité renouvelée. Elle est finalement l'idée toute simple, toute bête qu'il est possible de changer le monde » confiait-il lors d'une interview à M. Trebitsch en 1987.

Depuis trente ans nous célébrons donc selon cette perspective, la Révolution Française et la vie, la pensée et l'œuvre de Robespierre. Ce centième numéro de notre revue régulière « L'incorruptible » se veut ainsi demeurer fidèle à nos premiers engagements.

Non, M. Furet, La Révolution n'est pas achevée. Elle demeure profondément inscrite dans notre façon de repenser aujourd'hui la politique, même si l'on voudrait nous faire croire qu'il suffirait de tirer un trait sur les clivages droite-gauche pour faire « moderne ».

Les articles de ce centième s'y rapportent selon la diversité des expériences et des points de vue. Ils préparent en quelque sorte, la tenue de notre prochain colloque qui interrogera les relations entre Révolution, Robespierre et République et la sortie de la fiction documentaire « Sur les pas de Robespierre, avocat arrageois » réalisé par l'APIA, qui seront les principales manifestations anniversaires.

Enfin, on ne peut que se réjouir que la municipalité d'Arras se réapproprie la Maison de Robespierre et envisage désormais d'en faire un espace muséographique et un lieu de présentation de la Révolution Française en lien avec la médiathèque de l'abbaye Saint-Vaast. Nous agirons, « sans

Une date à noter sur votre agenda

les vendredi 24 et samedi 25 novembre

Colloque international à Arras

(Centre Mercure rue Carnot face à la gare)

**Révolution, Robespierre, République :
1788-1792, la république avant la République**

Une quinzaine d'intervenants

Trois axes d'intervention :

Penser ou revendiquer la République

Débats autour de l'idée républicaine

Les prémices républicaines

Une fiche d'inscription sera insérée

dans le bulletin en septembre

(minima 10 €, soutien 25 €, étudiants gratuit)

Dans ce numéro

- page 2 *La RF au pays de Robespierre : les Jacobins d'Arras*
- page 3 *La RF en province : la révolution à Toulouse (suite)*
- page 4 *Les dossiers de L'Incorruptible : les cahiers de doléances*
- page 5 *Eclairages :*
 - de la droite et de la gauche
 - le chant du départ
- page 6 *Chacun en pensera ce qu'il voudra : en marche arrière vers l'extrême centre*
- page 7 *Brèves*
 - nos peines
 - livres et débats
- page 8 *La vie de l'ARBR : témoignages, visite et conférence*

volonté hégémonique » pour que l'initiative proposée par le Comité scientifique missionné pour cela ne s'avance pas dans une présentation prudente et embarrassée du plus célèbre de nos concitoyens.

Alcide Carton

Les Jacobins d'Arras

Créée à Versailles à l'automne 1789 et partie s'installer à Paris dans le couvent des Jacobins, (d'où elle tirera son nom) la Société des Amis de la Constitution 1789 fit progressivement des émules dans tout le pays.

Il y en avait dans 90 communes en 1790, et près de 3 000 à l'été 1792.

Arras fut donc parmi les premières villes à fonder sa Société des Amis de la Constitution puisque sa création date du 19 avril 1790.

« La fidélité à la Constitution, le dévouement à la défendre, le respect et la soumission aux pouvoirs qu'elle a établis, seront les premières lois à ceux qui voudront être admis à cette société »

Son règlement, établi ce jour même, prévoit que tout citoyen qui voudra être admis dans cette société, sera proposé par l'un des membres et appuyé par deux. Agé d'au moins 18 ans il n'aura voix délibérative qu'à 21 ans. Une cotisation trimestrielle est exigée. Ne sont admis au départ que les citoyens actifs.

La Société s'assemble les mercredi et samedi à quatre heures de l'après-dîner.

Sont élus, chaque mois : un comité, le président deux secrétaires, un trésorier et un archiviste. Au départ la Société regroupe surtout des bourgeois aisés.

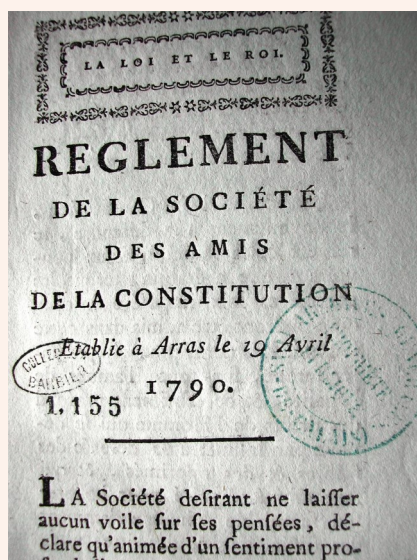
Le premier président est GJ Pieron. Herman (futur président du tribunal révolutionnaire d'Arras puis de Paris), lui succède en mai.

Quand en 1791 on apprend la maladie du roi, les jacobins d'Arras s'en émeuvent et assistent à la messe pour hâter sa guérison

Mais ce sont les partisans

les plus avancés de la Révolution qui vont progressivement animer la Société et faire pression sur les élus de la municipalité et du directoire du district jugés trop timorés.

Augustin Robespierre devient assez vite le principal dirigeant des



Jacobins d'Arras.

Lors de la fuite du Roi à Varennes ceux-ci vont un temps se rallier à thèse de l'enlèvement mais vite se reprendre et rayer le nom du roi de leur serment de fidélité à la Nation.

Les jacobins d'Arras, font campagne pour soutenir Robespierre dans son combat pour le suffrage universel et contre le marc d'argent.

Dans une ville où les propriétés de l'église étaient particulièrement importantes ils appellent les Arrageois à devenir acquéreurs de biens nationaux.

Ils dressent l'opinion contre les agissements des prêtres insermentés.

Le jacobins obtiennent de la municipalité qu'un arbre de la Liberté soit solennellement planté à Arras.

Parti de l'église St-Etienne, devenu le siège des Jacobins, un important défilé parcourt la ville et c'est Augustin Robespierre, qui préside la cérémonie et prononce le discours d'inauguration le 29 avril 1792

En juillet 1792, Augustin Robespierre, élu au directoire du département, engage un combat contre le Président Dubois de Fosseux pour exiger de rendre publics les débats des assemblées élues. Une délégation de la Société des amis de la constitution l'appuie dans cette démarche. Finalement le directoire du département cède et reconnaît le 31 juillet 1792 que « rien n'était plus propre à gagner la confiance des citoyens que la publicité des séances ».

La Société des amis de la Constitution se transforme en **Société populaire** après le 10 août 1792 et siège désormais au rez-de-chaussée de l'Hôtel du département.

Elu député à la Convention, Augustin Robespierre, quitte Arras et la présidence des Jacobins et Arras le 25 septembre 1792.

En 1793, la Société s'appelle désormais **Société républicaine**. Elle se réunit chaque jour de 2 h. à 5 h. et délivre les certificats de civisme. Elle jouit d'une réelle influence.

Le 6 avril 1793 se crée à Arras le Comité de Surveillance qui va jouer un rôle important. Ses relations avec la Société républicaine restent à étudier.

Dans le n° 62 de l'Incorruptible de 2008 nous avons relaté ce qu'étaient devenus les Jacobins à Arras après la chute de Robespierre : restés influents et combatifs ils menèrent plusieurs émeutes frumentaires en l'an V et l'an VII.

Commémoration du 10 thermidor

La cérémonie aura lieu cette année encore devant le monument de la Convention au Panthéon à Paris, le **samedi 29 juillet à 15 heures**. L'ARBR en assure l'organisation avec

l'association de la Sauvegarde de la Maison de Saint-Just. Entrée libre groupée. Rendez-vous sur les marches du Panthéon.

LA REVOLUTION EN PROVINCE

Chroniques de la Révolution à Toulouse (suite du N° 99)

Les Toulousains et le problème des subsistances

La nouvelle des événements qui se déroulèrent à Paris le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, bien-sûr, mais aussi la formation de la « commune » de Paris, l'adoption du drapeau national et la création d'une milice, toutes ces nouvelles se répandirent comme une traînée de poudre et furent connues dans le Midi toulousain à partir du 20 juillet.

A Toulouse la réaction fut de nature différente. Le 27 juillet, une foule de pauvres et de mendiants, pourvue d'armes hétéroclites, quitta le faubourg Saint-Cyprien situé sur la rive gauche de la Garonne, qui était le quartier le plus misérable de la ville, et se porta, non pas au Château Narbonnais qui était le siège de l'autorité royale, en quelque sorte la « Bastille » de Toulouse, mais vers le couvent des Grands Augustins où du blé, provenant des dîmes versées au clergé par les paysans, était entreposé. Il est à noter qu'un phénomène analogue s'était produit dans la matinée du 13 juillet à Paris : les Parisiens avaient pillé le vin, l'huile, le beurre et le blé emmagasinés au couvent de Saint-Lazare et ils avaient revendu ces vivres à prix réduit aux Halles. A Toulouse, la foule porta le blé sur la place voisine du couvent des Augustins, qui s'appelait à l'époque Place de Pierre, connue aujourd'hui sous le nom de Place Esquirol. Là, il fut vendu 15 livres le setier, au lieu de 22 qu'il était côté par la Mercuriale officielle.

Le peuple venait de résoudre à sa manière, directe et pacifique, le problème des subsistances qui se posait depuis si longtemps et auquel les

autorités locales se montraient impuissantes à trouver des solutions.

Cette anecdote nous renseigne sur le fait que le problème de l'approvisionnement en blé, et surtout le problème de son prix, en un mot le problème des subsistances, était primordial à Toulouse comme ailleurs. Elle nous montre aussi que, lorsqu'il ne fait plus confiance aux autorités pour résoudre ce problème, pour réguler le marché en quelque sorte, le peuple prend lui-même les mesures indispensables à sa survie, qu'il s'organise pour gérer l'approvisionnement et la distribution des vivres, et surtout des denrées de première nécessité.



L'avocat toulousain Jean Mailhe, futur conventionnel (1750-1834)

Des Conseils de ville renforcés

Sur le plan politique, les choses bougèrent également. Le conseil municipal se composait alors de Capitouls, c'est-à-dire de bourgeois commerçants et de magistrats principalement, tous issus de grandes familles, qu'on peut classer parmi les partisans de

la monarchie (les « monarchiens », comme on disait à l'époque), ce qui donna une coloration « aristocratique » à la ville au début de la Révolution.

Mais les électeurs, qui avaient pris l'habitude de se réunir depuis l'élection des députés aux Etats généraux, continuèrent à se réunir souvent dans leurs quartiers. A tel point que les Capitouls furent forcés à plusieurs reprises de convoquer des Conseils de ville renforcés, élargis en quelque sorte, où siégeaient des petits bourgeois, des commerçants et des artisans. Le conseil du 26 novembre 1789 compta même deux cent membres ! C'est dans ces conseils élargis que se firent connaître des hommes qui allaient jouer un rôle important pendant la période révolutionnaire : l'abbé Barthe, doyen de la faculté de théologie, le père Sermet qui était un Carme déchaussé, du nom de sa congrégation, et un excellent orateur en langue occitane, l'avocat Mailhe, le futur conventionnel dont nous reparlerons, les avocats Malpel, Rouzet et Romiguières dont une rue de Toulouse porte aujourd'hui le nom. On classe tous ces personnages parmi les patriotes, c'est-à-dire les partisans de la Révolution, par opposition aux Capitouls qui étaient des « monarchiens ». Le dernier de ces conseils eut lieu le 17 février 1790. Il décida l'ouverture d'ateliers de charité pour lutter contre le chômage, ce qui nous informe sur le fait que le chômage était déjà à cette époque un véritable fléau et surtout qu'il constituait pour le peuple le problème prioritaire à résoudre.

Anne--Marie Coustou—Mirallès

Les Cahiers de doléances, une source historique majeure

Devant la crise financière, et la crise politique sur laquelle elle avait débouché, Louis XVI convoqua, contraint, la réunion des Etats généraux. Les assemblées électorales rédigeaient des milliers de cahiers. Dans chaque circonscription électorale, les maillages ou sénéchaussées, chaque ordre établit son cahier de doléances. Le clergé et la noblesse le firent directement. L'assemblée du Tiers-état dut fondre l'ensemble des cahiers des différentes paroisses et villes « *Sans doute c'était la première fois que la majeure partie du peuple de France avait la parole. Sans doute exprima-t-il surtout ce qu'on lui avait demandé d'exprimer : des doléances. Catalogue un peu assombri des malheurs du temps, les cahiers contiennent cependant, pour qui sait lire et écouter, l'écho à peine déformé de ce que sentaient... les groupes sociaux* » (1)

Ces cahiers, dont il subsiste environ 40.000 exemplaires aux archives nationales et départementales, sont une source majeure pour l'étude des débuts de la Révolution française.

En effet, ils témoignent de ce qu'étaient alors les problèmes de la société d'Ancien Régime. Globalement les trois ordres condamnaient massivement l'absolutisme. Ils demandaient la limitation du pouvoir royal par une constitution, la garantie de la liberté, tout en soulignant leur profond attachement au roi.

Les divergences entre les ordres apparaissent à propos de l'égalité devant l'emploi, l'impôt et la suppression des privilèges. Les cahiers révèlent aussi des divergences à l'intérieur de chaque ordre : par exemple, les paysans aisés s'opposent aux plus pauvres concernant le partage des communaux.

A ces doléances générales s'ajoutent des revendications locales. Témoignages précieux pour l'historien, les doléances locales nous entraînent parfois dans les méandres d'une histoire locale complexe mais essentielle à la compréhension d'une Histoire globale.

En Haute-Auvergne par exemple, l'article 21 du règlement préparatoire à la convocation des Etats Généraux demande à tous les habitants des paroisses âgés de 25 ans, nés ou naturalisés français, domiciliés et compris au rôle des impositions, de bien vouloir se réunir pour concourir à la rédaction d'un cahier de doléance, ainsi qu'au choix des députés.

Le Tiers réalisera l'opération en trois degrés : paroisse, baillage secondaire, maillage principal. Dans deux villes, Saint-Flour et Aurillac, les corporations d'arts libéraux, de négociants, de métiers, se consulteront au préalable. Les membres de la noblesse et du clergé ne tiendront qu'une seule assemblée. Le Tiers accueillit ces dispositions avec enthousiasme. Ils allaient pouvoir faire

entendre leur voix. Au jour fixé (dans le courant de mars 1789), les citoyens actifs, se réunirent dans l'église, et là, à la suite d'une discussion plus ou moins vive, plus ou moins longue, ils chargèrent le plus instruit de faire par écrit le tableau de leur triste sort, et d'énumérer leurs doléances.

Les archives du Cantal (Haute-Auvergne) possèdent plus de 150 cahiers paroissiaux (soit plus de la moitié des paroisses). Ils n'ont jamais été publiés et aucun historien n'a eu l'idée de leur consacrer une étude importante (3). L'importance des cahiers est variable : certains, comme celui de Maurs (au sud d'Aurillac), sont de véritables traités politiques. L'auteur y expose toutes ses opinions sociales, résume les lectures philosophiques dont il s'est nourri.

Y a-t-il eu des modèles de cahiers ? Dans deux régions (Mauriac et Vic) la ressemblance des textes est évidente, mais l'originalité est certaine. Si on lit les mêmes plaintes, c'est parce que la situation est partout la même : « Nos doléances sont nombreuses et nos malheurs nous sont communs » (cahier de Montmurat).

Les cahiers sont dans l'ensemble modérés, les doléances timides, cependant, ça et là on trouve quelques mots hardis qui laissent pressentir les bouleversements prochains. Par exemple, les laboureurs protestent dans leur cahier contre l'inégale répartition des impôts entre la Haute et la Basse Auvergne, contre la milice, contre le non-paiement de la taille par les privilégiés. « *le Tiers — écrit-on à Antignac — n'est pas un corps abject et méprisable, il mérite au contraire de la faveur et de la considération : c'est le tiers qui a donné le jour à la plupart des savants et des hommes illustres, c'est le tiers qui défend le royaume, qui fait briller les sciences, les arts et le commerce, qui donne la production, fait fructifier la terre, nourrit les habitants, c'est par*

conséquent, le plus utile, le plus nécessaire qui mérite le plus d'égard ». A Thiézac on peut lire : « *Nous supplions nos députés de ne pas perdre de vue la classe la plus oubliée quoique la plus nombreuse et, s'il faut le dire, la plus utile, et de faire en sorte que son sort soit à la fin des fins amélioré* ».

Les cahiers de la Haute-Auvergne et d'ailleurs sont des cahiers de vœux et de remontrances. Il ne faut pas les négliger. Nous reviendrons d'ailleurs dans notre bulletin sur les cahiers de doléances en prenant comme exemple ceux de l'Artois.

Pour conclure, cette source essentielle de l'histoire de la Révolution Française doit faire l'objet d'une relecture. L'historien ne peut utiliser le contenu des cahiers de doléances sans procéder à une analyse critique préalable, qui lui permet de nuancer ce qu'il peut en apprendre. C'est ainsi qu'au niveau des paroisses et des corporations, si les paysans et les compagnons analphabètes purent se faire entendre largement à l'oral, la plume du curé, du négociant ou de l'homme de loi transforma la violence des sentiments populaires. En outre, les délégués paysans et compagnons dans les assemblées de baillage ne s'exprimèrent pas toujours librement. Partout, des pressions s'exercèrent : les plus rompus à la parole dominèrent les débats. Enfin, les cahiers n'étaient pas toujours originaux et s'inspirèrent de cahiers modèles.

Bernard Vandeplass

Notes :

1 Pierre Joubert, Michel Denis, « 1789 : Les Français ont la parole », édition folio histoire, Paris, 2013

2 Hervé Leuwers, « La Révolution française et l'Empire, une France révolutionnée 1787-1815 », édition PUF, pp. 44 et suivantes, Paris, 2011.1

3 Dans ma thèse de doctorat sur le département du Cantal, j'ai étudié seulement une partie des cahiers, essentiellement ceux du baillage d'Aurillac et de la paroisse de Mauriac.

De la droite et de la gauche

Aujourd'hui, nous rebat-on les oreilles, la droite et la gauche cela ne veut plus rien dire, il faut dépasser les clivages. Mais, au fait, pourquoi parle-t-on de droite et de gauche ? Interrogeons à ce sujet ce que nous en disaient les historiens A. Malet et J. Issac, connus pour leurs manuels scolaires célèbres (*)

Les partis à l'Assemblée constituante (page 423)

« La vie politique active depuis la réunion des États généraux devient plus intense encore après l'installation des pouvoirs publics à Paris. La lutte des Partis était vive à l'assemblée et elle se prolongeait en dehors dans les clubs et les journaux.

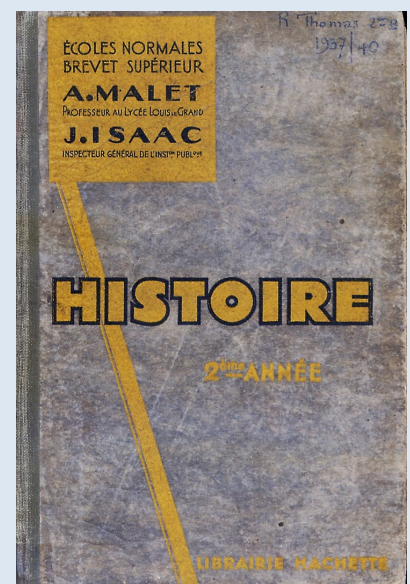
Les députés ne formaient pas de partis organisés au sens moderne du mot. On pouvait toutefois distinguer par rapport au Président de l'Assemblée : **les aristocrates**, ou parti de la Cour qui siégeaient à droite et **les patriotes** à gauche, partisans de la toute puissance de la Nation. Entre les deux, se trouvaient les royalistes modérés, d'opinions diverses, les uns plus près de la droite, les autres plus nombreux qui voulaient limiter le pouvoir royal,

sans le désarmer complètement, les **Constitutionnels**.

Chacun de ces groupes comptait des orateurs réputés. Pour la **droite**, c'était l'abbé Maury et Cazalès.[...] La **gauche** avait ceux qu'on appelait les « triumvirs », Lameth Duport et Barnave, ce dernier le plus grand talent oratoire de l'Assemblée après Mirabeau. On remarquait aussi, à l'extrême gauche, par leur ardeur à défendre les **droits du peuple**, Buzot, Pétion, et surtout **Maximilien Robespierre**, avocat et député d'Arras. Parmi les **Constitutionnels**, les plus en vue étaient les légistes, comme Thouret et Le Chapelier ; des membres du Clergé parmi lesquels Seyès, [...] et l'évêque d'Autun Talleyrand ; quelques grands seigneurs libéraux, comme La Rochefoucault-Liencourt,

et surtout La Fayette, commandant en chef de la Garde Nationale. »

* **A. Malet et J. Isaac** : Histoire moderne de la Renaissance à 1815 . Manuel à destination des Ecoles Normales et du Brevet Supérieur 2ème année . Librairie Hachette, Paris,



Le chant du départ

Tiré d'un poème de Marie-Joseph Chénier, intitulé *l'hymne à la liberté*, il est présenté à Robespierre en ce début d'année 1794.

Celui-ci qualifie la poésie de "grandiose et Républicaine" il demande sa mise en musique, ce qui sera fait rapidement par Nicolas Méhul.

Rebaptisé *le chant du départ* par la volonté de l'Incorruptible, il deviendra son chant préféré. Il sera joué et chanté en public le 14 juillet 1794. Dans le premier couplet on trouve des phrases "fortes" : *la Liberté guide nos pas, Rois ivres de sang et d'orgueil, le peuple souverain s'avance, Tyrans descendez au cercueil*. Un autre couplet est dédié à Bara et Viala, deux enfants soldats tombés héroïquement l'un en Vendée, l'autre en Provence.



Le chant du départ tombera-t-il ensuite dans l'oubli ? Non, mais il va connaître deux curieux destins. D'abord, Bonaparte va en faire l'hymne National sous le Consulat en remplacement de *la Marseillaise*. Puis, à la chute de l'Empire, c'est l'armée Française qui en fera son chant de combat (qui sera très présent lors de la guerre 14-18).

Ce chant n'appartient pas plus à Napoléon qu'à l'armée Française, mais bien au peuple Révolutionnaire, tout comme "la Carmagnole" ou le "ça ira". Il figura parmi les chants obligatoires du Certificat d'Études jusqu'en 1962, y compris sous l'occupation .

Maurice Lardé

Paroles du chant du départ :

<http://amis-robespierre.org/Le-chant-du-depart.html>

CHACUN EN PENSERA CE QU'IL VOUDRA...

Il est parfois des déclarations, discours ou écrits de la période révolutionnaire qui nous rappellent étrangement les situations nationales ou internationales que nous vivons aujourd'hui, ou inversement des situations contemporaines qui nous rappellent les aléas de la période révolutionnaire. Mais peut-être que tout le monde n'a pas la même lecture de ce qui s'est dit alors, ou de ce qui se passe aujourd'hui. Cette rubrique propose un extrait de discours ou un article de presse sans commentaire. Ainsi, chacun en pensera ce qu'il voudra...

1795, un système du « juste milieu » où il ne faut plus parler de politique est né. En marche arrière vers l'extrême centre

Un ami démocrate tunisien qui en a vu d'autres me disait hier : « La France était au bord du gouffre, avec le nouveau président elle va faire un grand pas en avant. » J'ai ri... jaune. Puis je lui ai raconté une autre histoire, celle de la France, depuis la suppression de Robespierre jusqu'au putsch militaire de Bonaparte entre 1794 et 1799. À cette époque, effarés par la place que prennent les forces populaires dans la politisation du pays et leur volonté de démocratisation, les députés dits « modérés », réformateurs, qui veulent arrêter la Révolution, mettent en place une stratégie en trois temps.

Première étape : il faut sortir de la violence dite populacière et outrancière comme le disent les gens de bien. Pour cela, il faut stigmatiser et traiter de façon systématique d'« extrémistes qui se touchent » et sont complices, les royalistes et les jacobins, bonnets rouges et bonnets blancs, mis dans le même sac, qui souhaiteraient le chaos pour la France et que refusent les gens modérés, autoproclamés boucliers de la république.

Ces derniers, disqualifiant la saine colère de ceux qui ont faim et qui ont lutté pour fonder la république, désirent désormais une langue politique tournée sur la morale, mais plus de politique... qui divise, selon eux, le pays. Il ne faut parler que des affaires, des réformes, la seule révolution envisageable est économiquement libérale, comme d'autres ne parlent que de révolution... numérique. En renvoyant dos à dos, les républicains qui continuent le combat radical de la démocratisation de la vie politique et les contre-révolutionnaires qui détestent l'héritage des Lumières, les prétendus raisonnables bricolent un centre politique, agrégat du ventre mou de la Convention, des conservateurs de tout poil voulant les avantages de leurs propriétés acquises grâce à la Révolution mais point le partage de leurs richesses accumulées rapidement, sans oublier les

crypto-monarchistes ralliés à un régime qui se fige dans un ordre sécuritaire par la répression des ouvriers au printemps 1795. Un système qui ne dit pas son nom du « juste milieu » est né. Il ne faut plus parler de politique. D'ailleurs, il n'y a plus de citoyens. Les « honnêtes gens », comme ils s'appellent eux-mêmes, veulent faire disparaître ce terme fort en inventant un mot, les « mitoyens », hommes et femmes au centre, sans idées politiques, tout à leur travail, à leur famille, et à... l'Europe, conçue déjà comme un vaste marché.

Deuxième étape de cette volonté masquée d'un retour en arrière : affaiblir le pouvoir législatif par la construction d'un pouvoir exécutif très fort, hors de toute proportion de ce que peut supporter un régime de libertés. Ce sera dans la constitution de l'an III, l'édification du Directoire et sa capacité à gouverner par des décrets, des textes, formes d'ordonnances et de 49-3 que l'on nous promet désormais.

Dans cette perspective de renforcement du pouvoir exécutif, évidemment la police joue un rôle essentiel. Pour la première fois en France est créé en 1795 un ministère de la police et si les citoyens ont droit à la sécurité – qui l'a jamais remis en cause parmi les démocrates ? –, cette police traque sans relâche les militants de la veille, truffant ses espions partout, n'hésitant pas à monter parfois des pseudo-conspirations pour faire plonger les démocrates dérangeants. Pendant ce temps, l'armée des jeunes généraux ne cesse de prendre de l'importance dans des opérations extérieures en Italie, en Égypte...

Troisième temps : le « girouettisme » des hommes politiques comme mode de recomposition de l'espace politique. La vertu des citoyens et l'invariabilité des principes sont des valeurs quelque peu pénibles et dépassées, au temps du pragmatisme libéral de la nouvelle république de 1795. Il faut oublier et réunir tous les députés peu regardants, les profession-

nels de la politique, qui, oubliant « leur saine colère » d'avant, se rallient tous azimuts pour se construire un entre-soi, et expliquer que la politique est trop compliquée pour les petites gens. Évidemment si des experts de la société civile veulent apporter leurs compétences pour construire cette république recentrée, ils seront bienvenus.

Bien sûr, c'est une histoire passée qui commence en 1795 et se termine quatre ans plus tard par le coup d'État militaire de Bonaparte, général félon ayant abandonné son armée en Égypte mais soutenu par toute une bourgeoisie dominante affolée de voir les forces démocratiques se reconstruire. De la vieille histoire... J'ai proposé d'appeler cette période de l'histoire de France celle de la naissance de « l'extrême centre ».

C'était en 2005 lorsque le vote démocratique des Français contre la constitution ultralibérale de l'Europe avait été nié par les dominants d'alors. Pourtant, en ce 7 mai 2017, en écoutant le discours du nouveau président, avec son ordre moral de retour, sans évoquer une vraie politique sociale autrement qu'en se fendant d'une phrase sur les « plus démunis », prêchant le ralliement à tout-va, à droite et à gauche, remerciant chaleureusement le président Hollande, responsable de la catastrophe à peine évitée, et déjà annonçant des mesures prises par son gouvernement, mais avec quelle majorité démocratique ? Mon ami tunisien m'a dit, non sans malaise, que cela ressemblait fortement... à de « l'extrême centre ». Je ne lui ai pas donné tort. Nous n'avons plus ri du tout. Je redoute que ce soit en plus. Une vaste marche en arrière !

Par **Pierre Sema** Historien, directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française, université Paris-I (Extrait d'un article publié dans l'Humanité du 12 mai 2017)

Nos peines : Un ami nous a quittés. **Dominique Rondelot** était un fervent défenseur de Robespierre et il a largement contribué à la connaissance de la Révolution par son association l'AMRID (Association Maximilien Robespierre pour l'Idéal Démocratique) et son bulletin trimestriel. L'ARBR présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses lecteurs.

Relire la Révolution

Éditions Verdier 2016

Jean-Claude Milner

Dans « Relire la Révolution », c'est de la Révolution Française qu'il s'agit ici essentiellement. Dans ce livre dense, Jean-Claude Milner, philosophe et linguiste, nous explique pourquoi, selon lui, la Révolution Française est la seule vraie Révolution. Son acte fondateur est la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. L'auteur analyse longuement cet événement majeur qui, pour la 1ère fois, donna des droits non seulement aux citoyens mais aussi, différence radicale, aux non-citoyens c'est-à-dire à tous les hommes (droits des corps parlants). Ce sont ces droits que Jean-Claude Milner s'est employé, dans ce livre, à repenser de nouveau pour en faire ressortir le génie irréductible.

Ce livre subtil et érudit aborde de nombreux autres thèmes. En voici quelques-uns parmi les plus importants :

- Etude comparée de la Révolution Française et des révolutions anglaise et américaine qui ne donnèrent des droits qu'aux citoyens libres.
- La Révolution Française à la croisée de la Déclaration de 1789 et de la Terreur.
- La Terreur, autre face de la révolution, longuement étudiée et expliquée par les circonstances exceptionnelles et dramatiques.
- Le philosophe grec Polybe, référence des révolutionnaires de 1789, pour qui « révolutions » signifient périodes de transition entre des régimes stables. Son modèle cyclique : monarchie, aristocratie, démocratie.
- La Révolution Française radicalement différente (hétérogène) des révolutions qui se réclament d'elle (soviétique, chinoise).
- Les très nombreuses références à Robespierre, grand homme de la Révolution qui se battit pour instituer le modèle stable d'état démocratique. « La suprématie de Robespierre s'appuie sur son talent d'orateur et la clarté de son analyse politique. » L'auteur, toutefois, pense que Robespierre commit certaines erreurs et qu'il en paya le prix.

En résumé, la croyance révolutionnaire, aujourd'hui, a perdu de son évidence. Cet événement majeur et unique que fut la Révolution Française mérite pourtant d'être relu « pour comprendre ce qu'il nous est encore permis d'espérer » nous dit JC Milner.

ISBN : 978-2-86432-893-3

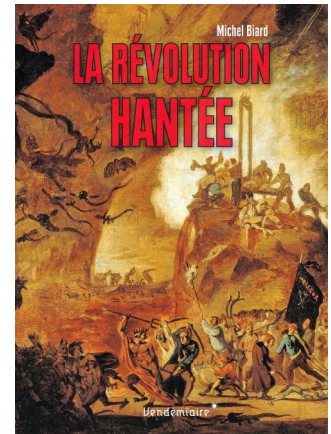
JC Martinage

Livres et débats

La Révolution hantée. Enfers fantasmés et Révolution française Michel Biard

Les premiers à comparaître la guillotine. C'était une façon au tribunal de Lucifer furent les d'accorder aux morts une seconde

corps décapités de juillet 1789. À partir de ce moment, et tout au long de la Révolution française, les enfers ne désempliront pas... C'est du moins ce que racontent les pamphlets, journaux et images de l'époque qui mirent en scène l'au-delà, sans discontinuer, jusqu'en 1795. Y apparaissent les rives du Tartare et les Champs Élysées, les rencontres de Mirabeau ou Robespierre avec Pluton, Belzébuth ou Cerbère, les galeries des supplices, les sarabandes de démons et autres créatures inquiétantes. Cet imaginaire apocalyptique, qui semble tout droit sorti d'un tableau de Jérôme Bosch, ce fut celui des Français durant ces années dominées par le spectre de



vie, mais aussi d'exorciser l'horreur par le rire.

ISBN 978-2-36358-273-7
Préface de Michel Vovelle

La bataille du bicentenaire de la Révolution - dans les coulisses d'une commémoration

Michel Vovelle

À partir de 1983, durant une dizaine d'années, Michel Vovelle, directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution à la Sorbonne, a été chargé de coordonner l'organisation de la commémoration scientifique du bicentenaire de la Révolution française. À la tête d'une équipe, il a élaboré des programmes, défini une politique et mis en place une organisation à l'échelle nationale et internationale, à visée à la fois scientifique et civique. Le projet a dû s'affirmer dans un climat politique changeant, appuyé d'en haut par le président, mais non sans aléas au gré des gouvernements successifs, se heurtant à une vive opposition de la droite, mais aussi du courant critique animé par François Furet, contestant la tradition jacobine.

À l'issue d'épisodes vivement polémiques, le succès du grand Congrès mondial de juillet 1989 fut illustration de la mobilisation collective. " Missionnaire patriote ", Michel Vovelle invite le lecteur dans les coulisses d'une commémoration majeure, tout en livrant ses mémoires d'historien éminent.

Ed. la Découverte (parution le 29 juin 2017)

ISBN : 978-2707193926

LA VIE DE L'A.R.B.R

30 ans déjà : témoignages

Membre (presque) fondateur de l'A.R.B.R., adhérent en 1988, alors jeune professeur d'histoire, je connus l'effervescence du bicentenaire de la Révolution en 1989 et le dynamisme extraordinaire de notre association impulsé par Christian Lescureux.

Parmi nos innombrables activités décuplées par la volonté farouche de lutter contre la « légende noire » de Robespierre et celle de réintégrer à sa juste place sa figure si calomniée dans l'Histoire, et à Arras en particulier, le colloque 1993 m'a marqué, l'A.R.B.R. m'ayant fait le grand honneur de m'y faire participer comme intervenant.

Responsable du comité local de Béthune, un temps secrétaire de l'association, écrivant sur de multiples sujets, mes activités au sein de l'A.R.B.R. comptent parmi les meilleures années de ma vie intellectuelle et humaine. J'y ai rencontré des personnes enthousiastes, progressistes et humanistes dans leur enrichissante diversité. Qu'il me soit permis ici d'avoir une pensée émue pour nos amis disparus!

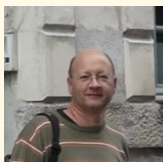
J'ai visité la maison de Robespierre, grâce à Christian, une seule fois après le bicentenaire, en 1990, je crois. Elle était très dégradée, la façade sale et la plaque de Mathiez inaccessible! Mais, à l'étage, la charpente paraissait d'origine et j'en vins à penser avec une certaine émotion qu'elle avait connu sous elle l'avocat Robespierre devenu député aux États-Généraux.

J'ai accompagné Christian dans un café d'Arras à la rencontre de Gérard Barbier alors adjoint au maire Léon Fatous. On fit le constat, déjà, des difficultés de financement pour la rénovation de la maison. Plus tard, la décision fut prise, quelle drôle d'idée, d'y loger les Compagnons.

Trente ans après, grâce à l'énergie infatigable de l'A.R.B.R. et une nouvelle génération de dirigeants dynamiques, on touche peut-être et enfin au but: faire revenir Robespierre chez lui!

Longue continuation aux Amis de Robespierre.

Bruno Decriem



La ville d'Arras de Robespierre enfant

Le 22 avril dernier, Bernard Sénéca nous a promené dans la ville qu'a connu Robespierre avant son départ pour le Lycée Louis le Grand à Paris. Même les Arrageois ont appris à regarder leur ville autrement.

Nous attendons impatiemment de mieux connaître Arras avec les yeux de Robespierre avocat.



au musée devant le plan-relief

Les caricatures napoléoniennes

Le 20 mai, **Philippe de Carbonnières**, attaché de conservation au musée Carnavalet de Paris chargé des collections Révolution et Empire, est venu présenter à Arras une trentaine de caricatures de l'époque napoléonienne. Très peu connues, celles-ci ont vivement intéressé l'auditoire. Les images satiriques hostiles à Napoléon, notamment anglaises, sont assez souvent reproduites. Les caricatures favorables à l'Empereur, célébrant son génie ou

Comment tout naturellement, Laurence DUPIN fut amenée à rencontrer l'ARBR, qui édita son mémoire « Augustin, l'autre Robespierre ». Elle témoigne, ici, pour l'occasion du trentenaire de l'ARBR.

La famille Dussaussoy est originaire du Pas-de-Calais. C'est le nom de famille d'origine de ma mère. Mes grands-parents avaient une maison à Liévin et j'y ai passé toutes mes vacances étant petite. Mon grand-père, Gaston Dussaussoy, était un véritable passionné d'histoire, peut-être parce qu'il avait fait la guerre.

Il m'a transmis cette passion que je ne regrette pas et qui me reste chevillée au corps encore aujourd'hui, même si mon parcours m'a mené à devenir journaliste, historien du temps présent.

Il m'a un jour remis l'arbre généalogique de sa partie de la famille qu'un cousin avait fait. Quelle ne fut pas ma surprise d'y découvrir d'abord un certain François de Robespierre, père de Maximilien Marie Isidore de Robespierre ! En effet, la famille de mon grand-père descendait de la famille Carrault, nom de la mère de notre célèbre révolutionnaire.

Une fois mon bac en poche, mon choix s'est tout naturellement porté sur des études d'histoire.

En DEUG j'y étudiais la Révolution avec Jean Tulard, puis l'Empire en Licence avec le même professeur. J'ai ensuite fait choix de faire ma maîtrise avec ce célèbre historien de l'époque napoléonienne et lui soumit comme sujet : *une biographie d'Augustin Bon Joseph Robespierre.*

Il a accepté ma proposition en me demandant une explication, que je lui ai donnée avec joie. Il en a été assez surpris. Et je voulais aussi par ce biais me faire ma propre idée sur Maximilien que l'on décrit trop souvent comme un tyran sanguinaire, affirmation bien loin de la vérité.

J'ai lu les compte-rendus de la Convention et toutes les sources possibles sur les deux frères. La plus grande difficulté ? Les guerres mondiales qui ont détruit de nombreux documents précieux à Arras où était basé Augustin avant de rejoindre son frère. C'est à cette occasion que j'ai rencontré M. Lescureux et des membres de l'ARBR qui m'ont été d'une aide précieuse. Et malgré tout, à force d'acharnement, j'ai réussi à écrire ce qui se rapproche le plus d'une biographie, un mémoire qui me valut une mention Bien.

Laurence Dupin



tournant en dérision ses ennemis existent également, quoique n'ayant jamais été publiées. C'est un choix parmi les plus remarquables d'entre elles que Philippe de Carbonnières présente dans son ouvrage *La Grande Armée de papier*. Son commentaire des gravures, qu'il interprète et restitue dans leur contexte, souligne en outre leurs qualités graphiques ainsi que leur efficacité dans cette « guerre des images » qui opposa alors la France à l'Europe coalisée.